
LA KERMESSE

REVUE HEBDOMADAIRE

QUÉBEC AU TEMPS PASSÉ

(Suite)

Sur les dix-sept avocats du barreau de Québec, en 1808, sept étaient députés. C'étaient : MM. Sewell, Caldwell, Berthelot, J. A. Panet, Pierre Bédard, Borgia et Jean-Thomas Taschereau. M. Pierre Bédard, le grand Bédard, était incontestablement le premier avocat de son temps. Il en était aussi le premier homme politique. Avant tout le monde, il pressentit ce que devait être pour nous le gouvernement responsable, et il en parla en pleine Assemblée Législative, dès 1808. Ses vues politiques étaient trop avancées pour l'époque, et ne trouvèrent d'autre écho que les articles du *Canadien*, où il tenait souvent la plume. M. Etienne Parent a écrit de ce grand citoyen : "Profond penseur, grand logicien, esprit lucide, intelligence vigoureuse mais rassise, il avait besoin pour s'animer du choc de la discussion, et c'était surtout dans la réplique que ses moyens oratoires se manifestaient. Un de ses collègues et amis nous disait un jour qu'il se plaisait à lui servir d'avant-garde en chambre, ouvrant des discussions où M. Bédard se réservait la réplique aux adversaires. Souvent, disait-il, ils croyaient n'avoir affaire qu'à moi, et lorsqu'ils s'asseyaient triomphants, Bédard se levait et les foudroyait avant qu'ils n'eussent eu le temps de se reconnaître."

Au printemps de 1807, une cause fameuse mit en ébullition tout le barreau et on peut dire toute la société de Québec. Ce fut l'affaire du testament de M. Duchesnay, seigneur de Beauport et autres lieux.

M. Duchesnay était mort le 15 décembre 1806, et dans son numéro du 20 décembre, le *Canadien* annonçait ce décès en ces termes :

"Mourut à Beauport, le 15 du présent, âgé de 67 ans, l'honorable Juchereau Duchesnay, écuier, Membre du Conseil Exécutif, colonel de milice, de la division de Beauport, seigneur de Beauport, etc. Par religion et par honneur il sût être fidèle à son roi, et zélé pour son service. Dès 1764, il servait comme capitaine dans un corps canadien levé pour soumettre les sauvages. En 1775 il fut un des premiers qui abandonna ses intérêts pour se rendre au fort Saint-Jean, où après un siège dangereux il fut fait prisonnier avec nombre de ses compatriotes, qui comme lui avaient marché volontairement à la défense de la province contre l'invasion des rebelles. Une grande fortune accrue par son industrie lui a souvent fourni l'occasion de rendre service à ses concitoyens ; aussi en emporte-t-il l'estime et les regrets de ses parents et de ses amis. Ses restes ont été inhumés hier à Beauport avec les honneurs militaires et ceux dûs à son rang."